

[lemonde.fr](https://www.lemonde.fr)

Le projet de réforme des agences régionales de santé met le monde hospitalier en alerte

Mattea Battaglia, Camille Stromboni

12–15 minutes

Cet article vous est offert

Pour lire gratuitement cet article réservé aux abonnés, connectez-vous

[Se connecter](#)

Vous n'êtes pas inscrit sur Le Monde ?

[Inscrivez-vous gratuitement](#)

- [Santé](#)
- [Collectivités locales](#)

Le premier ministre Sébastien Lecornu a évoqué, vendredi 17 novembre, la possibilité de confier aux départements une partie des tâches des « ARS », centrale dans l'organisation territoriale des soins.

Article réservé aux abonnés

Les jours des agences régionales de santé (ARS) sont-ils comptés ? Les déclarations du premier ministre, Sébastien Lecornu, en clôture des Assises des départements de France, à Albi (Occitanie), vendredi 14 novembre, semblent aller en ce sens. Elles ont beau avoir été prononcées alors que le vote du budget 2026 est incertain et que le maintien du gouvernement n'est pas assuré, elles provoquent déjà des remous dans le monde de la santé.

Lire aussi

Et pour cause, le changement pourrait être majeur à l'échelle du système de santé. Intervenant devant un parterre d'élus et de ministres, Sébastien Lecornu, lui-même ancien président du département de l'Eure, a plaidé pour un transfert de prérogatives essentielles en santé, en direction des préfets d'une part, des conseils départementaux de l'autre. « *Je pense*

que le temps est venu de réformer en profondeur les agences régionales de santé, d'affirmer la part régaliennne du sanitaire, les analyses de l'eau, la gestion des grandes épidémies » et de « permettre aux préfets d'en être les responsables ». Autrement dit, de réduire le rôle de ces dix-sept agences, créées avec la loi HPST (hôpital, patients, santé et territoires) de 2009.

Première ligne face au Covid-19

Ces structures, qui emploient quelque 8 000 agents, sont responsables de l'organisation territoriale de la politique de santé, du pilotage et de la régulation de l'offre de soins, mais aussi de la veille et de la sécurité sanitaire, ainsi que de l'anticipation et de la gestion de crise, en lien avec les préfets. Elles se sont retrouvées en pleine lumière – et sous le feu des critiques – lors de la crise du Covid-19, où elles étaient en première ligne de la gestion de l'offre hospitalière, du dépistage, des masques, ou encore de la campagne de vaccination. Leur suppression fait partie des mesures inscrites de longue date au programme du Rassemblement national.

Le chef du gouvernement a esquissé, vendredi, une autre piste, de décentralisation, sous la forme d'une question : *« Comment peut-on expliquer que la planification des soins de proximité soit encore gérée par une agence régionale, là où les conseils départementaux », qui « ont accompli ces dernières années les maisons pluridisciplinaires de santé, peuvent le faire ? »* En creux, c'est la responsabilité du bâti des hôpitaux de proximité, ou encore le médico-social, qui pourrait revenir aux départements. *« Au moment où il faut faire France Santé sur la même logique que France Services (...), on voit bien que c'est la structure départementale qui pourra la mettre en œuvre et la planifier »,* a encore affirmé Sébastien Lecomu, en référence à son projet de labellisation d'une offre de soins de proximité de 5 000 structures, défendu lors de son premier déplacement officiel le 13 septembre.

Initiative d'anciens ministres

Sur le terrain, les réactions ont été immédiates et traduisent déjà une forte inquiétude. Les trois conférences hospitalo-universitaires (directeurs généraux, présidents de commission médicale d'établissement et doyens de médecine) ont exprimé, dans un communiqué commun lundi 17 novembre, leurs craintes face à cette hypothèse de *« fragmenter encore un peu plus la régulation du système de santé »,* jugeant indispensable de *« préserver »* ces établissements publics, *« tout en renforçant l'échelon départemental »* [les ARS disposant de

délégations départementales]. Les fédérations hospitalières, publiques et privées, ont réagi de façon similaire.

« Cette réforme, présentée comme une simplification, revient en réalité à éclater la santé en 101 politiques locales différentes, alerte la docteure Julie Chastang, médecin généraliste au centre municipal de santé de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). La santé deviendrait un service local, et non plus un droit national, au risque de creuser les écarts d'accès aux soins entre les territoires. » « On a du mal à voir comment cela pourrait régler les problèmes actuels, à commencer par la pénurie de médecins, de soignants... A l'inverse, on a besoin d'une régulation forte, pour une meilleure répartition de la ressource humaine », réagit le cardiologue Olivier Milleron, membre du CIH (collectif interhôpitaux).

Lire aussi l'entretien :

La levée de boucliers dépasse le monde médical. Dans le champ politique, le député Place publique (apparenté au groupe socialiste) Aurélien Rousseau, ex-ministre de la santé, prépare une initiative conjointe avec d'autres anciens ministres, dont Roselyne Bachelot, Marisol Touraine, Agnès Buzyn ou encore François Braun et Frédéric Valletoux. *« Les propos de M. Lecornu sont encore flous, mais plusieurs éléments sont très préoccupants, indique l'ancien directeur de l'agence régionale de santé d'Ile-de-France. Ce projet, au-delà même du démantèlement des ARS, irait à l'encontre de la nécessité d'une approche globale, allant de la santé environnementale aux soins en passant par la prévention, ce qui était l'idée même des agences régionales de santé. L'idée, ensuite, de faire passer tout le médico-social aux départements, qui toucheraient une part de la CSG, constituerait un véritable démembrement, à l'opposé de l'universalité au cœur de la Sécurité sociale. »*

Opération déminage

Au ministère de la santé, l'opération de déminage a démarré avec l'envoi d'un courrier, samedi 15 novembre, signé de la ministre, Stéphanie Rist, aux directeurs d'ARS. Les orientations évoquées par M. Lecornu ont *« légitimement suscité des questions au sein de vos équipes »*, leur écrit-elle, assurant vouloir les *« associer pleinement »* aux réflexions en cours.

Interrogée par *Le Monde*, la ministre évoque deux axes de réforme, sans pouvoir en préciser le calendrier. *« Les crises récentes, sanitaires, environnementales et géopolitiques, nous rappellent que l'Etat doit parler d'une seule voix, y compris sur les questions de santé, ce qui suppose d'une part une articulation renforcée avec le préfet, avance-t-elle. Il y a,*

d'autre part, une attente de proximité, et les collectivités doivent être mieux mobilisées en ce sens. » A ce stade, on n'en sait guère plus, sinon que les mesures à venir, d'ordre législatif, pourraient être inscrites au sein du projet de loi de décentralisation qu'appelle de ses vœux le premier ministre.

Vous pouvez lire *Le Monde* sur un seul appareil à la fois

Ce message s'affichera sur l'autre appareil.

[Ajouter un compte](#) [Découvrir l'offre Famille](#) [Découvrir les offres multicomptes](#)

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

En cliquant sur « » et en vous assurant que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Vous ignorez qui est l'autre personne ?

Nous vous conseillons de [modifier votre mot de passe](#).

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

Si vous utilisez ce compte à plusieurs, [créez un compte pour votre proche](#) (inclus dans votre abonnement). Puis connectez-vous chacun avec vos identifiants. Sinon, cliquez sur « » et assurez-vous que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Vous ignorez qui d'autre utilise ces identifiants ?

Nous vous conseillons de [modifier votre mot de passe](#).

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

Si vous êtes bénéficiaire de l'abonnement, connectez-vous avec vos identifiants. Si vous êtes 3 ou plus à utiliser l'abonnement, [passez à l'offre Famille](#). Sinon, cliquez sur « » et assurez-vous que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Vous ignorez qui d'autre utilise ces identifiants ?

Nous vous conseillons de [modifier votre mot de passe](#).

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

Si vous êtes bénéficiaire de l'abonnement, connectez-vous avec vos identifiants. Sinon, cliquez sur « » et assurez-vous que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Vous ignorez qui d'autre utilise ce compte ?

Nous vous conseillons de [modifier votre mot de passe](#).

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

Si vous utilisez ce compte à plusieurs, [passez à une offre multicomptes](#) pour faire profiter vos proches de votre abonnement avec leur propre compte. Sinon, cliquez sur « » et assurez-vous que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Vous ignorez qui d'autre utilise ce compte ?

Nous vous conseillons de [modifier votre mot de passe](#).

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

En cliquant sur « » et en vous assurant que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

- Vous ignorez qui est l'autre personne ?

Nous vous conseillons de [modifier votre mot de passe](#).

Lecture restreinte

Votre abonnement n'autorise pas la lecture de cet article

Pour plus d'informations, merci de contacter notre service commercial.